

Des Lys à l'ombre de Fuji

Bulletin d'information sur la présence de
l'Amérique française au Japon

- 5 -

Qui sont les Québécois habitant le Japon?

Il est compliqué d'évaluer exactement le nombre de Québécois ayant résidé au Japon depuis 1898, sachant que pour la statistique japonaise, ils sont assimilés aux citoyens canadiens. Grâce aux archives des communautés religieuses, il a été possible de chiffrer cette présence. A partir de 1970, il devient difficile d'obtenir une image exacte de la situation, sachant que le Japon attire de plus en plus de Québécois oeuvrant en dehors des cadres de l'Église. Néanmoins, c'est en s'appuyant sur des estimations dérivées de la croissance du nombre de ressortissants canadiens habitant dans l'archipel pour la période 1970 à 1992, que la population laïque a pu être estimée (tableau 1).

Depuis 1898, près de mille Québécois se sont disséminés dans 37 des 47 préfectures administratives de l'archipel. À l'exception de quelques régions déjà sous la juridiction de communautés catholiques européennes où l'Église du Québec n'a pas étendu son apostolat, elle a jeté des bases solides dans les principales villes de Honshu et de Kyushu. Plus récemment, les laïques affranchis des contraintes territoriales imposées par le clergé, diluent le regroupement traditionnel des ressortissants québécois dans certains pôles de développement missionnaire, modifiant ainsi la géographie de cette présence au Japon.

De tous les pays d'évangélisation, l'archipel est un de ceux qui attire le plus de Canadiens français. Plus de cent communautés religieuses catholiques venues principalement d'Europe et d'Amérique du Nord sont établies au Japon depuis la fin du XIX^e siècle. Au sein de l'organisation ecclésiastique nipponne, le pays de Jacques Cartier peut se glorifier de la fondation de 24 missions et d'avoir contribué, par l'apport individuel de ses citoyens, au fonctionnement de 7 communautés internationales.

En un siècle, seulement deux groupes cessent toutes activités, le plus souvent en raison d'un manque de ressources où de la Seconde Guerre mondiale qui désorganise leurs activités. Avec le vieillissement de la population religieuse et en l'absence de relève québécoise, certaines communautés où les enfants de la Nouvelle-France jadis représentés sont remplacés par des Japonais ou des missionnaires venus d'ailleurs.

Les premiers missionnaires s'installent sur les îles de Kyushu, centre historique de la chrétienté japonaise. Les contraintes imposées dans les années 1930 et 1940 par les problèmes domestiques et internationaux, le climat ainsi que la volonté de diffuser la foi, contribuent à la dispersion des effectifs vers les territoires plus hospitaliers du nord.

Les missions catholiques privilégient les zones réceptives envers leurs oeuvres. Le Kanto, qui regroupe la région métropolitaine de Tokyo et les six préfectures voisines, attire le plus grand nombre d'entre-eux (37 %). À l'exception du Kinki (14 %), qui réunit les villes de Kyoto et d'Osaka, la présence religieuse se répartie dans des contrées ayant une densité de population moyenne et une économie axée vers l'industrie primaire. Le Tohoku/Hokkaido (30 %) et le Kyushu/Okinawa (15 %) sont affectionnés par l'Église qui y voit des terrains fertiles pour la propagation de la Bonne Nouvelle et l'essor de ses institutions.

Près de 70 % des effectifs missionnaires sont affectés dans la partie nord du pays (incluant le Kanto). Ce regroupement géographique n'est pas l'effet du hasard. Il démontre la volonté du Saint-Siège de les assigner dans des endroits où ils peuvent s'adapter aux conditions du milieu, comme dans le Tohoku/Hokkaido qui dispose d'un climat tempéré ayant des similitudes avec celui du Québec. Au début du XX^e siècle, les étés torrides et humides de Kyushu sont néfastes pour plusieurs qui, après quelques mois, quittent la région pour se refaire une santé plus au nord.

Quant aux laïques arrivés depuis 1970, ils se réunissent dans la région métropolitaine de Tokyo, mais leur présence est mieux diffusée que celle des religieux, car on les retrouve dans 31 préfectures. Ce phénomène est lié au type d'activités qu'ils exercent.

Plusieurs personnes viennent au pays du Soleil-Levant grâce aux programmes linguistiques, éducatifs ou scientifiques commandités par le gouvernement japonais. En accord avec la volonté gouvernementale de favoriser un développement équilibré du territoire, une visée qui s'appuie sur la décentralisation des activités des grandes villes au profit des régions faiblement



densifiées, l'Administration tente de les répartir dans l'archipel. C'est également l'occasion pour les agglomérations situées loin des centres à vocation internationale de profiter de l'apport des cultures étrangères. Toutefois, cette distribution géographique en apparence équilibrée cache un partage quantitatif inégal entre les régions et la capitale nationale qui reflète l'influence que cette dernière exerce dans le pays et dans le monde. Alors que depuis 1898, Tokyo accueille plus de 300 Québécois, à l'opposé cette population n'a jamais dépassé cinq personnes dans 26 préfectures.

L'arrivée des laïques

Jusqu'à la fin des années 1960, la quasi-totalité des ressortissants canadiens français sont des religieux. En raison d'une politique d'immigration sélective qui limite l'accès au Japon à certaines catégories de personnes et du contexte historique, ils ne sont pas portés à y oeuvrer en dehors des cadres de l'Église. L'expansion économique, l'ouverture du Japon et du Québec sur le monde changent les choses.

Dans l'imaginaire collectif des Québécois du XX^e siècle, le Japon est un pays énigmatique qui se réduit à quelques vagues clichés souvent folkloriques et déformés par les médias depuis la tendre enfance. Hormis les conférences des missionnaires, l'Exposition universelle de 1967 tenue à Montréal, est leur premier véritable contact avec le pays du Soleil-Levant. Le Pavillon japonais projette l'image d'une nation fière de ses origines qui a su concilier son passé avec les impératifs du progrès technique. Plusieurs personnes fascinées par leur rencontre avec ce morceau d'Extrême-Orient décident de pousser l'aventure jusqu'au bout en visitant le Japon. D'autres ne voulant point se borner au tourisme, s'y rendent pour étudier ou pour travailler.

En septembre 1964, la ratification du traité canado-japonais assouplissant la réglementation régissant la circulation des personnes entre les deux pays contribue à l'augmentation des échanges transpacifiques. Cette entente facilite la création, en janvier 1986, du visa *vacances-travail* qui permet aux Canadiens et aux Japonais âgés entre 18 et 25 ans de séjourner durant un an dans le pays co-signataire tout en y travaillant. Aujourd'hui, la majorité des ressortissants non-religieux venus du Québec sont admis sous ce statut de résidence. Bon nombre profitent de leur séjour pour y enseigner le français ou l'anglais dans une des nombreuses écoles de langues privées qui pullulent dans les centres urbains. Appuyé par la popularité au Japon des voyages à l'étranger, c'est une profession exigeante où les offres d'emplois sont multiples dans un pays unilingue et longtemps demeuré imperméable aux contacts extérieurs.

La sécularisation de la société québécoise, la démocratisation des voyages outre-mer et l'accès au rang de puissance du Japon, concourent à modifier le profil

des ressortissants québécois. L'impulsion créée par la participation du Québec à l'Exposition universelle de 1970 à Osaka, aide au développement de liens plus étroits entre les deux nations.

Le gouvernement japonais contribue à ce mouvement par différentes initiatives qui visent à accroître les contacts avec les autres nations, tout en contribuant au progrès de l'humanité. Les bourses d'études du ministère de l'Éducation et le programme *Japan Exchange and Teaching*, qui permet de jeunes étrangers d'enseigner l'anglais ou le français dans les écoles nippones, attirent des Québécois, surtout depuis la décennie 1980.

Malgré ces actions qui ouvrent les portes du Japon aux Québécois, le déclin des effectifs religieux n'est pas renversé par l'arrivée de laïques. La barrière linguistique, la distance et l'appréhension de sortir des sentiers traditionnels, expliquent pourquoi le pays du Soleil-Levant n'attire pas la part de Québécois qui lui revient.

De toute l'histoire de cette présence, c'est en 1970 que le plus grand nombre de ressortissants québécois est enregistré avec 405. Malgré la décroissance des effectifs religieux qui s'amorce dans la première moitié des années 1960, l'arrivée de laïques motivés par la soif d'apprendre et de commercer avec les Japonais, contribue à ralentir le déclin de la petite communauté québécoise.

À l'aube du second millénaire, les missionnaires détiennent toujours une place confortable au sein des expatriés québécois. Même si les laïques restent minoritaires dans la représentation, il n'en demeure pas moins qu'entre 1970 et 1990, c'est le groupe qui connaît la croissance la plus fulgurante (+198 %), spoliant progressivement la majorité détenue par les ecclésiastiques. Toutefois, sans le développement de nouveaux liens, il est à envisager que l'influence du Québec au pays du Soleil-Levant diminuera.

Ce Bulletin d'information est dérivé d'une étude réalisée grâce aux subventions de la Fondation du Prêt d'Honneur et du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada.

La reproduction et la traduction de ce texte sont autorisées en indiquant la source.

Rédacteur:

**Richard Leclerc, Ph.D
1142 Demontigny
SILLERY (Québec)
G1S 3T7**

Collaboration:

Carrefour Japon (Université Laval)

© 1995 RICHARD LECLERC

**Tableau 1:
Ressortissants québécois au Japon (1898-1992)**

Années	Soeurs	Prêtres	Frères	Laiques	Total
1898	1	-	-	-	1
1899	1	-	-	-	1
1900	1	-	-	-	1
1901	1	-	-	-	1
1902	2	-	-	-	2
1903	2	-	-	-	2
1904	3	-	-	-	3
1905	7	-	-	-	7
1906	7	-	-	-	7
1907	7	2	1	-	10
1908	7	3	1	-	11
1909	7	3	1	-	11
1910	7	5	1	-	13
1911	7	5	1	-	13
1912	7	5	1	-	13
1913	7	4	1	-	12
1914	7	4	1	-	12
1915	7	2	-	-	9
1916	7	2	-	-	9
1917	7	2	-	-	9
1918	8	2	-	-	10
1919	8	2	-	-	10
1920	9	3	-	-	12
1921	9	3	-	-	12
1922	9	4	1	-	14
1923	9	9	4	-	22
1924	10	9	4	-	23
1925	10	11	4	-	25
1926	13	10	3	-	26
1927	17	11	2	-	30
1928	21	22	2	-	45
1929	22	26	2	-	50
1930	25	29	2	-	56
1931	31	34	4	-	69
1932	41	37	10	-	88
1933	54	46	10	-	110
1934	63	47	10	-	120
1935	71	49	10	-	130
1936	80	51	9	-	140
1937	89	52	9	-	150
1938	96	52	11	-	159
1939	100	56	13	-	169
1940	99	52	13	-	164
1941	87	46	11	-	144
1942	87	46	16	-	149
1943	83	41	16	-	140
1944	57	37	13	-	107
1945	55	37	13	-	105
1946	72	36	9	-	117

Années	Soeurs	Prêtres	Frères	Laïques	Total
1947	83	36	12	-	131
1948	112	49	17	-	178
1949	128	60	19	-	207
1950	145	75	24	-	244
1951	165	82	28	-	275
1952	176	93	34	-	303
1953	179	99	38	-	316
1954	184	108	43	-	335
1955	185	112	45	-	342
1956	192	115	46	-	353
1957	191	119	47	-	357
1958	191	116	50	-	357
1959	186	119	53	-	358
1960	191	121	55	-	367
1961	205	123	59	-	387
1962	210	127	57	-	394
1963	215	124	56	-	395
1964	214	122	54	-	390
1965	211	122	56	-	389
1966	209	121	61	-	391
1967	208	118	61	-	387
1968	208	112	60	-	380
1969	195	111	54	-	360
1970	189	116	55	45	405
1971	186	113	56	43	398
1972	178	114	54	44	390
1973	175	113	52	44	384
1974	166	111	54	43	375
1975	158	107	55	42	362
1976	150	105	57	42	354
1977	144	102	57	44	347
1978	134	96	51	46	327
1979	128	92	49	47	316
1980	132	91	47	46	316
1981	126	84	47	47	304
1982	118	83	45	51	297
1983	114	81	43	54	292
1984	108	81	43	62	294
1985	106	81	41	66	294
1986	96	81	41	73	291
1987	92	81	40	81	294
1988	84	81	40	96	301
1989	79	78	36	114	307
1990	77	74	30	134	315
1991	74	72	30	162	338
1992	72	71	29	168	340

Note: La population laïque a été établie à partir d'une évaluation basée sur la croissance annuelle des ressortissants canadiens au Japon.

Sources: Archives des communautés religieuses et Estimé de l'auteur.